



# Communiqué de presse

Nanterre, le 30 mars 2023



## Nouvelle étape dans le renouveau de l'hôpital de Nanterre : l'Hôpital et la Ville de Nanterre renforcent leur coopération

Ce jeudi 30 mars 2023 après-midi, Patrick JARRY, maire de Nanterre et président du conseil d'administration de l'Hôpital de Nanterre, et Luce LEGENDRE, directrice de l'Hôpital de Nanterre et de l'établissement public de santé Roger Prévot, signeront, une convention-cadre renforçant la coopération entre la Ville et l'Hôpital.

Trois mois après la pose de la première pierre du futur centre municipal de santé Juliette-Ténine, et à peine deux semaines après l'inauguration d'une nouvelle unité de soins devant accueillir des malades en situation de grande précarité, Nanterre renforce son engagement en faveur du droit à la santé pour toutes et tous.

Approfondissant le partenariat noué en 2015 entre la Ville et le l'hôpital, une nouvelle convention-cadre sera signée, ce jeudi 30 mars 2023, visant « à formaliser et renforcer les liens forts et la dynamique de coopération qui existe entre l'Hôpital de Nanterre et la Ville de Nanterre (...) afin de promouvoir, sur le territoire, la santé des populations, favoriser l'accès aux soins et participer à la réduction des inégalités de santé ».

Concrètement, cette convention permettra de consolider la complémentarité des offres de soins et d'assurer une meilleure coordination et continuité des prises en charge. Des consultations médicales avancées sont assurées par des médecins de l'hôpital dans les différents centres municipaux de santé de la ville et des actions communes de prévention et d'éducation pour la santé sont mises en œuvre.

L'hôpital met également à disposition des médecins des centres municipaux de santé son plateau technique et son hôpital de jour, leur permettant d'organiser directement les prises en charge en hospitalisation de jour pour leurs patients présentant des diagnostics complexes et des pathologies chroniques.

### CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editia.fr

06 18 12 74 59

Hôpital de Nanterre

communication@ch-nanterre.fr



#### CONTACTS :

##### **Mélina COHEN-SETTON**

Attachée de presse

[melina.cohen.setton@editial.fr](mailto:melina.cohen.setton@editial.fr)

06 18 12 74 59

##### **Hôpital de Nanterre**

[communication@ch-nanterre.fr](mailto:communication@ch-nanterre.fr)

# Communiqué de presse

La signature de cette convention s'inscrit dans un contexte de renouveau de l'Hôpital de Nanterre et de renforcement de son offre de soins : renforcement de l'offre, avec le regroupement de l'offre de consultations sur un plateau unique à compter de juin prochain ; renouveau, avec la vente récente des parcelles foncières dont le produit viendra contribuer au financement du réaménagement du site.

Dès l'automne prochain sera choisie l'équipe d'architectes pour la construction des nouveaux bâtiments dont l'un sera dédié à la psychiatrie et qui accueillera les équipes de l'Hôpital de Nanterre et de l'EPS Roger Prévot.

A terme, le service d'accueil des urgences sera reconstruit, la maternité sera entièrement rénovée et les activités médicales seront regroupées dans un seul bâtiment modernisé et rationalisé.

Au nom du conseil d'administration, Patrick JARRY et Luce LEGENDRE tiennent à saluer tous ceux qui, à l'Hôpital de Nanterre et dans les centres municipaux de santé de Nanterre, se mobilisent pour offrir des soins de qualité à tous les Nanterriens et toutes les Nanterriennes.

\*\*\*